

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00723

Numéro SIREN : 850 628 165

Nom ou dénomination : A.D.S. Mécanique

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2024 sous le numéro de dépôt A2024/000320

ADS Mécanique
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 58 B Boulevard Waldeck Rousseau
42400 ST CHAMOND
850 628 165 RCS ST ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 24 NOVEMBRE 2023

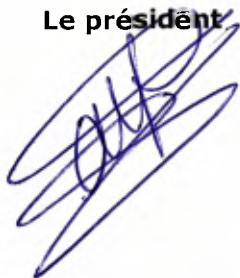
FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Pleine Propriété	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	SARL HOLDING SAUVIGNET 136 chemin de Chativet, 42170 ST JUST ST RAMBERT	300	300	
2	M. NOTO CAMPANELLA Fabien 6 rue du Garat, 42152 L HORME	200	200	
	Totaux	500	500	

Nombre d'associés : 2

Certifiée sincère et véritable

Le président



Le secrétaire



ADS Mécanique
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 58 B Boulevard Waldeck Rousseau, 42400 ST CHAMOND
850 628 165 RCS ST ETIENNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 24 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-quatre Novembre,
A dix heures,

Les associés de la société ADS Mécanique se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 58 B Boulevard Waldeck Rousseau 42400 ST CHAMOND, sur convocation faite par la Présidente adressée à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Anthony SAUVIGNET, en sa qualité de cogérant de la société « HOLDING SAUVIGNET », Présidente de la Société.

Madame Daniela SAUVIGNET est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 500 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- la demande d'agrément,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Agrément d'une cession d'actions,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'agréer la cession par Monsieur Fabien NOTO CAMPANELLA au profit de la HOLDING SAUVIGNET de **DEUX CENT (200) actions** lui appartenant dans la Société pour un montant de **TROIS MILLE CINQ CENT EUROS (3 500) euros**.

L'Assemblée Générale charge son Président de veiller à l'accomplissement des formalités d'inscription des actions au compte du cessionnaire dans les registres de la Société à la date du transfert de propriété fixée par les parties et notifiée à la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

**La Présidente,
La Société HOLDING SAUVIGNET,
Représentée par ses gérants,
Monsieur Anthony SAUVIGNET et
Madame Daniela SAUVIGNET**



**La secrétaire
Madame Daniela SAUVIGNET**

